



Cet avocat au barreau de Paris se demande dans cette autre sortie comment le Pr Maurice Kamto, leader du MRC, peut être aussi traité avec autant d'ingratitude, surtout au regard de tout ce qu'il a déjà fait pour le Cameroun « Est-il normal de traiter avec autant de banalité un homme qui a défendu sa patrie avec tant d'ardeur.? », s'interroge Me Christian Ntimbane Bomo.

Ci-dessous la sortie intégrale de Me Christian Ntimbane Bomo

AU - DELÀ DE TOUTES CES QUERELLES POLITIQUES : LE CAMEROUN INGRAT ENVERS MAURICE KAMTO. On se rappelle encore tous de cette déclaration de feu Maître Douala MOUTOME , ancien Ministre de la justice et premier agent du Cameroun dans le dossier Bakassi.

Il évoquait les sérieuses difficultés techniques suivies d'un échec cuisant qu'à eu le Cameroun au moment du dépôt de sa première requête à la Cour internationale de Justice de la Haye. Ils étaient arrivés à la conclusion qu'il fallait absolument recourir à des expertises étrangères pour renforcer la défense camerounaise. C'est ainsi que des cabinets d'Avocats français et anglais furent constitués.

Des confidences personnelles d'une haute personnalité de la présidence de la république, très

proche du dossier j'apprendrai ce qui va suivre: Face à l'urgence de constituer un cabinet d'Avocats étranger, le Ministre des affaires étrangères d'alors feu Ferdinand OYONO contactera un cabinet français dont je tais le nom pour des raisons déontologiques.

Mais quelle ne fût sa surprise que ce cabinet le renvoyât à constituer aussi un éminent professeur camerounais dont l'expertise en contentieux international public leur sera d'une grande utilité . Mais à cette époque , un difficulté se posera: Kamto est très proche de Ni John Fru Ndi .

Il y eut un débat au haut niveau de l'Etat . Fallait-il constituer Maurice KAMTO au vu de ses accointances avérées avec John Fru Ndi, l' opposant intransigent ? Un éminent professeur alors haut responsable de l'État, opposera une fin de non -recevoir à cette constitution du professeur Maurice Kamto. Mais Ferdinand OYONO, ce grand patriote, jouissant de sa proximité avec Paul BIYA, dira que les intérêts du Cameroun vont au-delà des postures partisans et prit sur lui de constituer Maurice KAMTO. Les résultats de cette nouvelle constitution furent tout simplement exceptionnels. Le Cameroun gagnera le dossier Bakassi. Cette haute personnalité de la présidence de la république me confiera aussi que tout le travail juridique de fond était l'oeuvre de Maurice KAMTO.

C'est lui qui, en interne dans l'équipe de défense, préparait les plaidoiries, les écrivait et les soumettait aux autres membres qui pouvaient apporter quelques observations de marge. C'est d'ailleurs pourquoi les plus grandes plaidoiries de ce dossier qu'on peut trouver sur le site de la CIJ ont été présentées par le professeur Maurice Kamto., devenu dans la foulée, Avocat au barreau de Paris. Au vu de son rôle central dans le dossier et après que le Cameroun avait gagné le dossier, Il a été proposé de laisser Maurice Kamto parachever ce dossier qu'il maîtrisait parfaitement. Ce n'était pas une récompense, mais une nécessité professionnelle. D'où la véritable cause de sa nomination comme Ministre délégué à la justice. Ce titre lui permettait de jouer le rôle d'agent du Cameroun qu'occupait seul entre temps Amadou Ali, par ailleurs nommé , au vu de ses bonnes relations avec le Ministre nigerian de la justice dont il serait parent chez les kanuri.

En diplomatie, tout ça compte. Le duo Kamto et Amadou Ali, co-agents devait donc permettre à chacun jouer son rôle : - Kamto pour l'aspect technique de la mise en place des accords de Greentree signés entre le Cameroun et le Nigeria en vue d'une exécution amiable de la décision de la Cij. -Amadou Ali, pour l'aspect famille Africaine de résolution des conflits.

Ces deux menèrent ces négociations avec une très grande efficacité. Aujourd'hui grâce à eux Bakassi avec ses nappes immenses de pétrole est redevenu un territoire camerounais Je fais ce petit papier sur l'affaire Bakassii, pour rappeler un tout petit peu à la conscience nationale l'oeuvre sacrificielle de Maurice Kamto pour notre pays. Est-il normal de traiter avec autant de banalité un homme qui a défendu sa patrie avec tant d'ardeur.? Peuple camerounais, avez-vous oublié que le Nigeria avait déjà envahi la presque île de Bakassi et que notre armée avait perdu non seulement la guerre, mais de nombreux militaires ? Ce fut l'une des guerres les plus meurtrières de notre histoire. Savez-vous que sans cette victoire judiciaire à la Haye, le Nigeria serait toujours à Bakassi ?

Est-il juste de vouloir condamner à mort un homme qui a fait un tel travail pour son pays ?

Étant entendu que certaines infractions pour lesquelles il est poursuivi devant cette cour martiale qu'est le tribunal militaire sont passible de peine de mort. Je vous rappelle que même en Russie,, le plus grand opposant et contestataire, organisateur des marches interdites tout le temps contre le Président Poutine, le nommé Garry Kasparov , plusieurs fois interpellé, a toujours été relâché,après quelques jours d'arrêt Tout simplement parce que cet homme a honoré son pays par ses multiples victoires mondiales au jeu d'échecs. Pourquoi le Cameroun est si ingrat envers Maurice Kamto ? Je précise que je ne suis pas son soutien ou militant de son parti.

D'ailleurs au vu et au su de tous, j'avais battu campagne contre certains aspects de son programme économique sur les réseaux sociaux. Je défends ses droits que je trouve bafoués. Je défendrai toujours les victimes d'où qu'elles viennent. Quand je me tais face à une injustice, je brûle au-dedans de moi. C'est mon humanité.